

2010/2263 - Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'Association Sportive Automobile du Rhône pour l'Organisation du 62e Rallye de Lyon Charbonnières les 16 et 17 avril 2010 - Approbation de conventions (Direction de la Communication Externe) (BMO du 29/03/2010, p. 0718)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Il s'agit de l'attribution d'une subvention pour une compétition qui a lieu chaque année, un rallye qui est une étape du Championnat de France des rallyes. C'est une compétition qui fait partie du patrimoine sportif de la Ville. Donc rien que pour cette raison, elle mérite notre soutien.

Mais également, c'est la manifestation qui est la plus populaire, puisque 200.000 personnes durant ces deux jours, vont se rendre sur les routes du Département pour voir cette compétition. Et puis, en période de crise, où la filière automobile française est lourdement touchée avec les emplois à la clef, je pense que promouvoir un événement comme celui-ci, cela peut aussi avoir une conséquence économique, donc avis favorable de la Commission.

Mme ROY Mireille, Adjointe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à l'Ouest il y a du nouveau avec le rallye automobile. C'est la mode ! Voilà maintenant que les organisateurs de rallye automobile se mettent au vert, ils font même de la surenchère dans le « green washing ».

Ici, on nous promet « de sensibiliser le public à l'environnement », plus loin, comme dans celui d'Alsace Vosges Epinal, on « inscrit », mais oui, la course dans une démarche environnementale avec comme idée, d'alléger le parcours de plusieurs kilomètres : fallait y penser !

Autre idée, qui donne le droit de polluer, un appel à projet, axé sur l'éco mobilité, abondé par un crédit carbone, généré par la course. Il suffit de surfer sur Internet, Messieurs les organisateurs, si vous êtes en manque d'idées très développement durable, vous en trouverez.

Alors même que le prix du pétrole va battre des records dans les années à venir, alors que nombre de nos concitoyens réduisent leur mobilité par manque de moyens, est-il nécessaire d'offrir le spectacle d'un si bruyant gaspillage ? Bel exemple de civisme pour les jeunes, quand on connaît la fascination de certains pour la vitesse.

Bel exemple, encouragé par les publicités racoleuses pour les voitures, que ces dépassements de limitation de vitesse allègrement encouragés. Alors que partout dans le monde, on cherche des alternatives crédibles à la voiture, cette symphonie mécanique est d'un archaïsme affligeant.

A Gerland, à Charbonnières, en Alsace ou à Dakar, les gens en ont ras-le-bol de ces loisirs clinquants, bruyants, polluants, inciviques, même les vaches, elles me l'ont dit, sont stressées par le bruit des voitures ! Non, ce n'est pas vrai, c'est dans un rapport de la Chambre d'Agriculture. « Pas de rallye chez nous », clame un collectif réunionnais menaçant de faire un barrage humain avec femmes et enfants lors du passage des bolides.

Non, vraiment, mes chers Collègues, écologie et sport automobile font rarement bon ménage.

Cette année, particulièrement, je vous demande de mesurer l'incongruité de cette subvention. Décembre à Copenhague, prise de conscience par l'opinion publique sur l'urgence à lutter contre les émissions de Gaz à Effet de Serre, année de la biodiversité. Serait-il raisonnable, malgré vos interventions des uns et des autres (pas un Conseil municipal sans prise de parole au nom du Développement Durable), de soutenir une nouvelle course motorisée ?

Monsieur le Maire, vous vous engagez dans un Plan Climat ambitieux, et j'en suis ravi. Lyon est en passe de devenir une ville non seulement durable, mais une ville exemplaire dans bien des domaines. Engageons-nous ensemble, mes chers Collègues, pour une ville post-carbone, et mettons nos actes en accord avec nos mots.

Le Groupe Verts Europe Ecologie votera contre ce dossier.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Europe Ecologie, les Verts et apparentés a voté contre)

(Adopté.)